

Conseil municipal

Séance extraordinaire du 17 décembre 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 17 décembre 2012, à 18 h 30, dans la salle du Conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents madame la conseillère Christiane Marcoux, ainsi que messieurs les conseillers Yvan Berthelot, Justin Bessette, Robert Cantin, Jean Fontaine, Gaétan Gagnon, Alain Laplante, Philippe Lasnier, Stéphane Legrand, Alain Paradis, Germain Poissant et Marco Savard siégeant sous la présidence de monsieur Gilles Dolbec, maire, le tout formant quorum selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes du Québec, (L.R.Q. c.C-19).

Monsieur Daniel Desroches, directeur général, est présent.
Monsieur François Lapointe, greffier, est présent.

— — — —

Monsieur le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 18 h 30

No 2012-12-0707

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Robert Cantin
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que soumis et pré-adressé à tous les membres du Conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 14 décembre 2012 et signifié à tous les membres du Conseil municipal dans les délais requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

— — — —

17 décembre 2012

Messieurs les conseillers Jean Fontaine et Philippe Lasnier prennent leur siège dans la salle des délibérations.

FINANCES MUNICIPALES

No 2012-12-0708

Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2013

Avant de procéder à l'adoption des prévisions budgétaires 2013, monsieur le maire fait lecture d'un texte faisant état des faits saillants de ces prévisions budgétaires. Ce texte est déposé aux archives de la municipalité.

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Christiane Marcoux

D'adopter les prévisions budgétaires de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu établies pour l'année financière 2013, telles que déposées et jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante, lesquelles montrent des revenus de 146 360 986 \$ et des dépenses au même montant.

Messieurs les conseillers Justin Bessette et Alain Laplante votent contre cette proposition.

ADOPTÉE

— — — —

No 2012-12-0709

Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2013 – 2014 - 2015

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Robert Cantin

Que soit adopté le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2013, 2014 et 2015 montrant des dépenses d'immobilisation pour un montant totalisant 177 906 928 \$, ledit programme étant joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Messieurs les conseillers Justin Bessette et Alain Laplante votent contre cette proposition.

ADOPTÉE

— — — —

Monsieur le conseiller Yvan Berthelot, président du Comité des finances, en collaboration avec monsieur Raymond LeBlanc, directeur du Services des finances, et monsieur Pierre Beauvais, trésorier, fait une présentation des principaux

17 décembre 2012

éléments du budget 2013 et du Programme triennal des immobilisations 2013-2014-2015 qui ont été adoptés précédemment.

- - - -

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la Loi, le Conseil municipal tient une période de questions. Les questions portent, notamment, sur les sujets suivants, à savoir :

- Le régime de retraite des employés municipaux et les sommes prévues pour le remboursement du déficit actuariel de celui-ci.
- Les sommes inscrites aux prévisions budgétaires en vue de défrayer des primes de départ d'employés cadres.
- Les sommes prévues pour l'embauche d'un ingénieur pour effectuer la surveillance de chantier.
- L'utilisation des sommes perçues des carrières en vertu du règlement relatif à la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.
- L'utilisation des sommes perçues par l'imposition de la taxe spéciale sur l'environnement.

- - - -

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du Conseil municipal sont invités à prendre la parole à tour de rôle. Leurs interventions portent principalement sur les sujets suivants :

- L'ensemble des membres du Conseil municipal remercie les membres du Comité des finances, les employés du Service des finances et tous les employés municipaux pour leur collaboration à l'élaboration des prévisions budgétaires 2013 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2013-2014-2015.
- On discute également des principaux éléments du budget 2013 et du programme triennal des dépenses en immobilisation.

- - - -

17 décembre 2012

LEVÉE DE LA SÉANCE

No 2012-12-0710

Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Philippe Lasnier
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Stéphane Legrand

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

La séance se lève à 19 h 58

Maire

Greffier
